

Code Fiche Répertoire National	Correspondance RIME	Correspondance UCANSS
CPM-80-A	FPEEPP11	1701

Responsable du Département AP-HP (H/F)

Poste :

Création 

Remplacement 

Structure	Agence régionale de santé – Ile de France
Direction de rattachement	Direction de l'Offre de soins Pôle Etablissements de santé
Localisation géographique	Siège : 35 rue de la Gare, 75019 PARIS

Contexte et enjeux de la fonction

Créée en avril 2010, l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile de France a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de ses territoires. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

Contexte légal et réglementaire :

Jusqu'en 2010 l'AP-HP bénéficiait d'un statut unique qui, de par son poids dans les dépenses de la sécurité sociale, la plaçait historiquement sous la double tutelle ministérielle du budget et de la santé. Dans ce cadre, la cellule AP-HP de l'agence régionale de l'hospitalisation assurait le travail de préparation des décisions du conseil de tutelle sur un plan strictement financier.

La loi HPST a mis fin à ce statut spécifique et a placé l'AP-HP sous la tutelle directe et exclusive de l'ARS Ile de France en confiant à son Directeur Général les mêmes compétences stratégiques d'optimisation et de rationalisation de l'offre de soins pour l'AP-HP que pour les autres établissements de santé.

Pour répondre à cette nouvelle mission le pôle Etablissements de Santé de la DOS a été organisé en 5 départements, dont 1 département spécifiquement en charge du suivi stratégique de l'AP-HP.

Quelques chiffres pour illustrer le rôle primordial de l'AP-HP dans l'offre de soins régionale :

- enveloppe budgétaire : environ 7milliards €, soit la moitié de l'hospitalisation publique en Ile de France
- plus d'1 million d'hospitalisations et plus d'un million de passages aux urgences par an
- 73 000 ETP non médicaux, près de 9 000 ETP médicaux, à quoi s'ajoutent 8600 internes et étudiants

Au-delà de ces chiffres significatifs, l'AP-HP doit consentir sur la période à venir un effort financier pour revenir à l'équilibre d'exploitation, au travers de restructurations et de réorganisations majeures passant à la fois par des regroupements ciblés et par la révision des modalités actuelles d'organisation.

Dans ce contexte, le responsable du département AP-HP exerce trois missions principales :

- Il contribue à la conduite des relations avec l'AP-HP. Dans ce cadre, il est force de proposition dans l'élaboration des axes stratégiques de l'action du CHU. Il est partie prenante de la déclinaison de ces orientations en programme d'actions opérationnelles, en collaboration avec l'AP-HP. Il assure un travail relationnel de haut niveau avec les membres de la direction générale de l'AP-HP.
- Il dirige différents projets stratégiques pour l'avenir de l'AP-HP et l'offre de soins francilienne. Le projet de création des Hôpitaux Nord sera notamment un de ses principaux objectifs. Dans ce cadre, il assurera la mobilisation de toutes les compétences internes de

l'Agence (financières, immobilières, médicales) et externes (experts et consultants) pour proposer au Directeur Général de l'ARS un modèle de développement des sites et de l'activité cohérent et performant. Il s'assure également que toutes les parties prenantes sont pleinement impliquées dans le projet et que leurs vues sont prises en compte dans l'avancée du projet. L'adhésion de l'ensemble des interlocuteurs de l'Agence à la conduite du projet sera un des principaux enjeux de cette mission. Ses référents internes sur ce projet seront le directeur de l'offre de soins, la directrice du pôle Etablissements de santé.

Il travaille également avec la direction générale de l'AP-HP aux aspects stratégiques des sujets sur les territoires entre les établissements AP et non AP.

- Il contribue à l'analyse stratégique sur le devenir de l'offre de soins francilienne développée au sein de la DOS. Il participe activement à la conduite des projets dans le cadre de la future Loi de santé nationale, notamment sur la constitution des Groupement hospitaliers de territoire (GHT), en cohérence avec les attendus de la loi et les modes de coopération entre établissements de santé actuellement promus par l'ARS en Ile-de-France.

Il contribue à l'animation du département AP-HP, en veillant à la mise en place d'un modèle d'organisation performant et en contribuant au management de l'équipe et au développement professionnel de l'équipe. Il participe directement en lien avec le Directeur général et le Directeur de l'offre de Soins, au processus décisionnel concernant l'institution tant sur le plan stratégique que financier.

Il est pleinement impliqué dans les missions et projets en tant que membre du CODIR du pôle Etablissements de santé

Missions principales

Chargé du suivi stratégique et financier des établissements de l'AP-HP, le responsable anime de l'équipe de collaborateurs (ses principales missions sont ainsi contribuer, aux côtés du responsable du département, à la conduite des missions suivantes :

- Organiser l'intégration de l'AP-HP dans ses territoires / assurer l'interface avec les délégations territoriales ;
- Analyser et être garant de la pérennité de long terme (20 ans) des choix stratégiques effectués ;
- Suivre la conduite des grands projets de l'AP-HP / participer aux groupes de travail internes de l'institution ;
- Appuyer l'AP-HP dans ses restructurations ;
- Suivre le retour à l'équilibre d'exploitation, et le programme pluriannuel de financement de l'AP-HP ;
- Analyser les projets d'investissement, notamment en termes de ROI et quant à la sécurité juridique des montages présentés ;
- Suivre/analyser l'activité médicale des groupes hospitaliers et l'évolution des recettes liées à l'activité d'hospitalisation ou aux missions d'intérêt général (MIG-AC) ;
- Valider les schémas d'emplois.

En termes d'organisation fonctionnelle interne, il lui revient, de :

- Animer les comités techniques organisés avec les directions du siège de l'Ap-HP (direction de la politique médicale, direction des affaires financières) ;
- Préparer les Comités stratégiques et Conseils de tutelle ;
- En appui du DG, représenter l'ARS au Conseil de surveillance et dans différentes instances de l'établissement.

Par ailleurs, le responsable du département AP-HP est également le référent SAMU pour la région Ile de France (4 des 8 SAMU franciliens appartiennent à l'AP-HP)

Interfaces professionnelles

Interface interne

Interface permanente avec la Direction Générale et la Direction Générale Adjointe.
Interface avec les différents pôles de la DOS, la direction de la Stratégie et les Délégations Territoriales, notamment 75, 77, 91, 92, 93 et 94.

Interface externe

Relations avec la Direction Générale de l'AP-HP, avec le contrôle financier de l'institution et la direction du Budget du ministère chargé des Finances, avec la DGOS (au ministère chargé de la santé), avec la chambre régionale des comptes, ...

Profil recherché

- Cadre A de la fonction publique (corps des IASS, Attachés, ...) ou équivalent UCANSS
- Formation supérieure et / ou grande école avec une prédilection pour le domaine de la santé

Conditions particulières

- Poste soumis à déclaration publique d'intérêts (DPI) : OUI
- Poste soumis à astreintes : OUI

Compétences

Savoir	▪ Connaissance de la réglementation, des mécanismes d'organisation, de fonctionnement et de régulation du champ des Etablissements de Santé ; ▪ Très bonne connaissance de l'environnement institutionnel ; ▪ Maîtrise des mécanismes de financement.
Savoir-faire	▪ Capacité à gérer des situations complexes voire conflictuelles ; ▪ Capacité à conduire un projet, à diagnostiquer et définir un plan d'actions ; ▪ Aptitude au travail en équipe ; ▪ Capacité d'anticipation ; ▪ Aptitude à manager des équipes.
Savoir-être	▪ Avoir le sens de la communication et du dialogue ; ▪ Savoir animer un réseau de partenaires ; ▪ Faire preuve d'autorité et de leadership ; ▪ Etre force de proposition et d'initiative ; ▪ Capacité à avoir des relations avec de hautes autorités.

Votre contact

ars-idf-recrutement@ars.sante.fr
Responsable Recrutement

Echéance

Poste à pourvoir dès que possible